



Montataire
FIERE & SOLIDAIRE

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE

Conseil municipal du 7 novembre 2022 – délibération n° 2022-04

Acso – rapport annuel sur la collecte et la gestion des déchets ménagers – année 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Extrait du registre des délibérations séance du lundi 7 novembre 2022

Le lundi 7 novembre 2022 à 18 heures 30, le Conseil municipal de Montataire, convoqué le 28 octobre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Pierre Bosino, Maire de la commune de Montataire.

Membres en exercice : 33

ETAIENT PRESENTS : Jean-Pierre Bosino – Catherine Dailly - Azide Razack – Céline Lescaux - Patrick Boyer - Zinndine Belouahchi – Karima Boukallit - Jean-Luc Rivière – Rémy Ruffault – Brigitte Lobgeois - Marc Chambon - Pascale Pauffert – Frédéric Denain – Valérie Levert - Agnès Laforêt – Annie Baumgartner – Smaël Addala – Lucie Saubaux - Abdelkrim Kordjani (à partir du point n°2) – Marie Christine Salmona – Manuel Varela - Stéphane Godard.

ETAIENT REPRESENTES : Pascal D'Inca représenté par Catherine Dailly - Sabah Rezzoug représentée par Marc Chambon - Gilberte Canonne représentée par Annie Baumgartner – Moulay Yassine Karim représenté par Azide Razack – Recep Kocak représenté par Patrick Boyer - Awa Touré représentée par Jean-Pierre Bosino

EXCUSE : Amadou Diallo

ABSENTS : Loïc Basset - Seyran Satuk – Ali Hamdani – Zoulika Oualaouch

SECRETAIRE DE SEANCE : Lucie Saubaux

04 – ACSO – RAPPORT ANNUEL SUR LA COLLECTE ET LA GESTION DES DECHETS MENAGERS – Année 2021

Sur le rapport de Madame Karima Boukallit, adjointe au Maire en charge du développement durable et de la transition écologique, exposant :

Vu l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que l'agglomération Creil Sud Oise a rédigé un rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers pour l'année 2021,

Considérant que ce rapport a été validé par le conseil communautaire du 29 septembre 2022,

Considérant que ce rapport doit être présenté au conseil municipal,

VILLE DE MONTATAIRE
DIRECTION GÉNÉRALE

Conseil municipal du 7 novembre 2022 – délibération n° 2022-04
Acso – rapport annuel sur la collecte et la gestion des déchets ménagers – année 2021

Quelques chiffres- collecte 2020/2021 :
Ratio moyen en kg/habitant/an

	Ordures ménagères	Collecte sélective	Encombrants	Verre	Déchets verts
2020	285,06	46,60	8,88	12,07	19,61
2021	292,87	47,83	11,26	11,10	26,78

La tendance générale en 2021 a été l'augmentation des tonnages ordures ménagères, tri, encombrants, déchets verts. La seule exception concerne la collecte du verre.

Indicateur financier en 2021

Collecte et traitement : 6.983.953 €

Dont collecte seule : 3.983.087 €

Dont traitement seul : 3.006.872 €

Le Conseil municipal, Après en avoir délibéré,

Prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de gestion des déchets ménagers pour l'année 2021.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

du
Jean-Pierre Bosino